

Taux de réussite 2025

En apprentissage : 75% / En formation continue : 72%

Mise à jour : 18/05/2026

Le Gestionnaire de paie, en fonction des informations sociales de l'entreprise et du personnel, assure mensuellement la production du bulletin de paie et la gestion des données sociales, conformément à la réglementation en vigueur. Il collecte et traite à l'aide d'un logiciel dédié les informations pérennes en tant que paramètres, et les informations liées à la gestion du temps de travail, la qualification des absences ou des compléments de rémunération au titre des variables de paie. Il établit ponctuellement, sous conditions, des contrats de travail usuels. Il exerce en moyennes et grandes entreprises, en cabinets d'expertise comptable ou chez un prestataire en paie.

Type d'emplois accessibles : Gestionnaire de paie, Gestionnaire de paie et de l'administration du personnel, Collaborateur paie, Comptable spécialisé paie, Gestionnaire de l'administration du personnel et de la paie, Assistant de gestion et d'administration du personnel, Gestionnaire de paie et administration sociale, Responsable paie, social, Chargé de la paie, Technicien paie, Assistant paie.

Objectifs

Acquérir les compétences suivantes :

- Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie
- Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

Publics et pré-requis

Tout public demandeur d'emploi ou salarié.

Les participants devront justifier :

- D'une première expérience dans le domaine et/ou
- D'un diplôme de niveau 4 dans le tertiaire

Formation accessible à toutes personnes en situation de handicap ; nous consulter pour des aménagements spécifiques.

Programme de formation

CP-003177. Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie : 356 heures*

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute.
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie.
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

CP-003178. Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle : 256 heures*

- Évaluer les événements particuliers liés au temps de travail.
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ.
- Contrôler les données issues du traitement de la paie.

Période d'immersion en entreprise_140 heures.

*Nombre d'heures donné à titre indicatif ; parcours individualisé et ajusté selon l'expérience et les acquis du candidat.

Durée.

Dates_à déterminer ensemble, entrées possibles toute l'année

Durée totale_ **757 heures** :

- 617 heures en Centre
(dont passage du Titre)
 - 140 heures en Entreprise
- Durées indicatives et ajustables en fonction des profils des candidats.*

Tarif & prises en charge.

Tarif variable selon le mode de financement. Prise en charge examinée en fonction de la situation individuelle.

Financements possibles : France Travail, CSP, Région, CPF, OPCO, Transition PRO, Contrat de pro, Contrat d'apprentissage, période de professionnalisation, AGEFIPH, Conseil Départemental...

N'hésitez pas à prendre RDV !

Contact.

Elisabeth CUVILLIER
04 92 53 61 19
e.cuvillier@cibcap.fr

Modalités & délai d'accès.

Entretien individuel sur RDV et tests de positionnement.
Le CPE-cfa s'engage à traiter votre demande rapidement.
La formation débutera au plus tôt après l'acceptation de prise en charge de votre dossier.

TP GESTIONNAIRE DE PAIE

Validation du Titre partielle ou totale :

Le candidat peut ne valider qu'un certificat de compétence sur deux ;
il a alors 5 ans (ou jusqu'à la fin de validité du Titre) pour le repasser et ainsi valider la totalité du Titre.
Le CPE-cfa s'engage à le réinscrire à une session de validation ultérieure gratuitement.

Modalités pédagogiques

Entrées et sorties permanentes ; possibilité de démarrer votre parcours à tout moment dans l'année.

Formation modulaire, adaptation du parcours possible et 100% individualisée :

- Possibilité de valider tout ou partie du Titre Professionnel si vous possédez déjà un certificat de compétences qui le compose.
- Possibilité d'équivalence et/ou de passerelle avec d'autres Titres Professionnels.

La possibilité de la mise en place de ces différentes modalités seront définies lors du premier entretien.

Possibilité de suivre la formation en blending learning (présentiel et distanciel).

Outils : études de cas, exercices pratiques. Évaluations en cours de formation.

Modalités d'obtention du Titre.

A l'issue du parcours de formation, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- Les résultats aux Évaluations passées en Cours de Formation -ECF-
- Un Dossier de Pratique Professionnelle -DP-
- Épreuves de validation du Titre :
 1. Une mise en situation professionnelle écrite_4 heures
 2. Un entretien technique et un entretien final avec le jury_50 mn.

Possibilité de poursuite d'étude.

- Licence pro dans le secteur des ressources humaines
- BTS comptabilité et gestion
- BUT gestion des entreprises et des administrations
- DCG : Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Formation accessible par la voie de l'apprentissage.

Présentation obligatoire au Titre entier.

En 2025 :

Taux d'insertion professionnelle : 100%

Taux de poursuite d'étude : 0

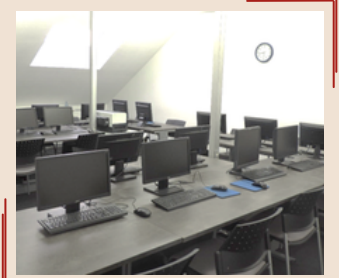
Taux d'interruption de parcours : 0

Taux de rupture du contrat d'apprentissage : 0

Lieu de formation

CPE-cfa_Site de GAP
Immeuble Le Neptune
3ème étage
140, Bd Pompidou

Plateau technique climatisé, équipé de postes informatiques individuels, accès à internet, logiciels de compta, gestion, paie, logiciels de bureautique (Office) et accès à nos plateformes pédagogiques moodle, le GénÉditeur et NellApp.



Moyens d'accès

Bus Linéa gratuits. Arrêt Théâtre en face du Centre par les lignes 1-3-4-5-6-7-8
Gare SNCF : 2 place de la Gare
www.ter.sncf.com
Gare routière : 2 place de la Gare – Lignes Express régionales
www.info-ler.fr

Formation éligible au CPF

